



**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
ENSEMBLE POUR L'ECOLE JEAN JAURES DE SAINT PRIEST**

Date de l'assemblée générale constitutive : le vendredi 7 octobre 2016 à 18 heures.

Lieu : Salle BCD de l'école Jean Jaurès de Saint-Priest.

Présents : BLANC Angélique, ZAOUYA Fouzi, BOUALLEG Dhia-Eddin, HASNAOUI Adda, EL HADIDY Pilatini, ARCHIER Caroline, Landu Claude

Pouvoir : LE Laurence à Caroline ARCHIER,
GOUY Roxanne à Caroline ARCHIER,
DARGAUD Julie à Adda HASNAOUI,
SEGAUR Mélanie à EL HADIDY Pilatini,
KADEZIHA Zanatani à EL HADIDY Pilatini.

Excusés : BICHARI Céline, BEL ABIDI Ajra.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire

Mme ARCHIER Caroline est désignée pour en assurer la présidence de la séance.
Un secrétaire de séance est également nommé en la personne de **Mr EL HADIDY Pilatini**.

L'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'**ordre du jour** suivant :

- Bilan moral et financier
- Validation des comptes 2015-2016
- Election du conseil d'administration et du bureau
- Présentation des projets pour l'année à venir.

PREMIERE DELIBERATION : BILAN MORAL ET FINANCIER

Caroline Archier présente le bilan moral et financier pour l'année 2015-2016. Ce document est annexé au présent procès-verbal.

DEUXIEME DELIBERATION : VALIDATION DES COMPTES 2015-2016

Caroline Archier présente les comptes de l'année 2015-2016.
L'Assemblée générale décide à l'unanimité d'adopter la validation des comptes de l'année 2015-2016.

TROISIEME DELIBERATION : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Suite à l'appel à candidature, 11 volontaires se sont présentés (présents ou excusés).

L'assemblée générale constitutive désigne à l'unanimité les membres du Conseil d'administration :

- BEL ABIDI Ajra,
- GOUY Roxanne,
- BICHARI Céline,
- BLANC Angélique,
- ZAOUYA Fouzi,
- BOUALLEG Dhia-Eddin,
- HASNAOUI Adda,
- EL HADIDY Pilatini,
- ARCHIER Caroline,
- LE Laurence
- VIAL-BENSAID Amandine

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de la prochaine assemblée générale.

QUATRIEME DELIBERATION: DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Suite à l'appel à candidature, les personnes suivantes se sont présentées (présents ou excusés) pour les postes de :

- Présidente : ARCHIER Caroline,
- Vice-Présidente : HASNAOUI Adda,
- Trésorier : BOUALLEG Dhia-Eddin,
- Secrétaire : BICHARI Céline,
- Vice-Secrétaire : BLANC Angélique.

L'assemblée générale constitutive désigne à l'unanimité les membres du bureau.

Les administrateurs déclarent tous n'être frappés d'aucune mesure d'interdiction ou d'une quelconque incompatibilité qui viendrait les empêcher d'exercer les fonctions d'administrateurs.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de la prochaine assemblée générale.

CINQUIEME DELIBERATION: PRESENTATION DES PROJETS POUR L'ANNEE A VENIR

Pour l'année à venir, Caroline ARCHIER, présente les membres du conseil d'administration ont décidé de rééditer les actions menées l'an dernier, notamment :

- Les goûters avant les vacances scolaires avec vente de gâteaux,
- Une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année en changeant de fournisseur (Jeff de Bruges),
- Une collecte pour les Restos du Cœur avec une visite du relais par les enfants de cycle 3,
- La fête du printemps avec un défilé costumé suivi de jeux et d'une vente de avec gâteaux et boissons avec l'organisation d'une tombola pour les enfants,
- Comme chaque année, la kermesse a été organisée en parallèle du spectacle des enfants.

Signature président de séance



ARCHIER Caroline

Signature du secrétaire de séance



EL Hadidy Pilatini